

COMMUNICATION

Toute l'info de l'Agglo est sur les réseaux !

L'Agglo met tout en œuvre pour vous tenir informés. Grands projets, petits chantiers, nouveaux services, incidents, offres d'emploi ou infos du quotidien sont relayés **sur nos réseaux sociaux** :

- sur **Facebook**, avec une page principale



grandgueret

- et des pages dédiées aux équipements et services de l'Agglo : la Quincaillerie, le Parc Animalier, la Bibliothèque Multimédia, la Station Sports Nature, la petite enfance



laquincaillerietierslieuxgueret



lesloupsdechabrières



bmigueret



rpegrandgueret

Pour une info au plus près de vous et en temps réel, l'Agglo utilise aussi PanneauPocket, une appli simple et intuitive pour se tenir au courant de l'actualité du quotidien :

- l'eau (coupures, relevés de compteurs, etc.),
- les transports (nouveautés, intempéries),
- les incidents ou même les alertes si elles devaient survenir,
- et tous messages utiles au quotidien.

Il suffit d'installer gratuitement l'application sur votre smartphone pour consulter l'actualité de l'Agglo et celle des collectivités et organismes de votre choix. En plaçant l'Agglo parmi vos favoris, vous recevrez une notification à chaque publication.

PanneauPocket est aussi consultable depuis un ordinateur à l'adresse app.panneaupocket.com.

AGENDA

- Exposition "Festival aux champs" jusqu'au 14 février à la Quincaillerie
- Exposition "Impression de nature étrange" jusqu'au 28 février à la Quincaillerie
- Exposition sur la sobriété foncière du 6 au 25 février à la Bibliothèque Multimédia
- Nouvelle saison pour "Les Loups de Chabrières" à partir du 7 février. Plus d'infos sur www.loups-chabrieres.com
- Exposition sur le futur Centre Aquatique dès la mi-février à la piscine, à la Bibliothèque Multimédia et à la Quincaillerie (infos à venir sur Facebook)
- Semaine Nationale de la Petite Enfance du 14 au 21 mars. Plus d'infos sur www.agglo-grandgueret.fr

SANTÉ

Coup d'envoi des travaux de la maison de santé

Les travaux de la maison de santé pluridisciplinaire viennent de commencer sur l'ancien site du Pôle Développement économique et touristique de l'Agglo, à deux pas de Courtille. D'ici quelques mois, ce nouvel équipement accueillera cinq médecins généralistes.



© JM PERICAT

Il s'agit de renforcer l'offre de soins sur le territoire en facilitant l'installation et le regroupement de professionnels de santé, en réponse aux attentes fortes exprimées localement. Avec un double objectif : favoriser la coordination des soins et améliorer l'attractivité pour de nouveaux praticiens.



Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

9 avenue Charles de Gaulle - BP 302 - 23006 GUERET CEDEX - Tél. 05 55 41 04 48

Grand Guéret - La lettre - hiver 2026 / Éditée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en janvier 2026.
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret.
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : Grand Guéret / A. OVERTON (couverture) / JM. PERICAT / Atelier po&po - DUMEZ Auvergne / Freepik.
Impression : Imprimerie George Sand (36) - Tirage : 16 250 exemplaires.

Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzème - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mozeirat - Montaigut-le-Blanc - Peyrabot - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guéretois - Saint-Silvain-Montaigut - Saint-Sulpice-le-Guéretois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Foyre - La Saunière - Savennes.



Grand Guéret

La lettre

Hiver 2026

Édito

Fin 2024, l'Agglo décidait de rouvrir la piscine. Vous avez été plus de 50 000 à en profiter. En ce début d'année, nous avons présenté le projet du futur Centre Aquatique, dont les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année. Une piscine mieux adaptée à la cohabitation des usages, plus respectueuse de l'environnement et plus en phase avec vos attentes. Nous y reviendrons dans le courant de l'année.

Parallèlement, les travaux de la future maison de santé pluriprofessionnelle ont débuté, un projet structurant pour l'accès aux soins et l'attractivité médicale de notre territoire.

Nous consacrons la double-page centrale de cette lettre à notre Plan Climat qui se déploie : mobilités douces, biodiversité, gestion de la ressource en eau, etc. La forêt fait partie intégrante de notre cadre de vie ; nous pensons qu'il est possible de concilier exploitation responsable et préservation de notre patrimoine naturel, mais constatons certaines dérives.

Aussi, pour accompagner nos travaux et éclairer nos décisions, avons-nous décidé de relancer le travail sur la gestion forestière, malheureusement arrêté en début de mandat pour raison budgétaire. Nous avons confié au CNPF une mission d'accompagnement, que nous vous présentons ici avec la vision de son représentant en Creuse.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret



LOISIRS

Le projet de Centre Aquatique est lancé

Un an après la réouverture de la piscine du Grand Guéret, le bilan est très positif : 50 000 entrées, 5 000 participations aux activités encadrées, 1 557 accès gratuits pour mieux supporter les épisodes de canicule. Ces chiffres confirment l'attachement des habitantes et habitants à cet équipement essentiel. Les clubs se le réapproprient, l'apprentissage de la natation est à nouveau possible dans les meilleures conditions, la dynamique générale est encourageante.

Ce succès confirme la nécessité d'un équipement moderne et performant et c'est dans ce contexte que le futur centre aquatique a été présenté. Les travaux débuteront fin 2026 pour une ouverture prévue au second semestre 2028. Conçu dans le cadre d'un contrat global de performance, il intégrera des exigences environnementales élevées en particulier sur la gestion de l'eau et de l'énergie : matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques couvrant 28 % des besoins électriques, raccordement au réseau de chaleur, réutilisation des eaux de lavage pour les sanitaires, lumière naturelle, etc.

Implanté le long de l'avenue Charles de Gaulle, au niveau de la plaine de jeux, le bâtiment s'insérera harmonieusement dans le paysage urbain et offrira une halle lumineuse mêlant béton et bois. Il comprendra un bassin sportif inox de 25 m avec 6 couloirs, un bassin

ludique et d'apprentissage, une pataugeoire, un toboggan de plus de 40 m utilisable toute l'année, un solarium en extérieur avec des jeux aquatiques pour la période estivale et des vestiaires.

Avec ce projet structurant, l'Agglo confirme sa volonté de proposer un équipement durable, accessible et tourné vers l'avenir, répondant pleinement aux besoins du territoire.

Le futur centre aquatique du Grand Guéret



Adapter notre territoire aux enjeux du changement climatique

L'Agglo travaille depuis 2014 à limiter son impact et à réduire sa vulnérabilité face au dérèglement climatique avec son Plan Climat*. Au regard des enjeux du territoire, ce Plan Climat s'articule autour de cinq axes :

- préserver la ressource en eau et s'assurer de sa disponibilité pour tous ;
- développer les énergies renouvelables sur le territoire ;
- rendre les bâtiments économies en énergie, sains et adaptés au changement climatique ;
- mettre en place une mobilité durable ;
- améliorer les pratiques agricoles et sylvicoles.

Ces axes se déclinent en 49 actions concrètes.

Accompagner les élus aux enjeux forestiers (axe 5)

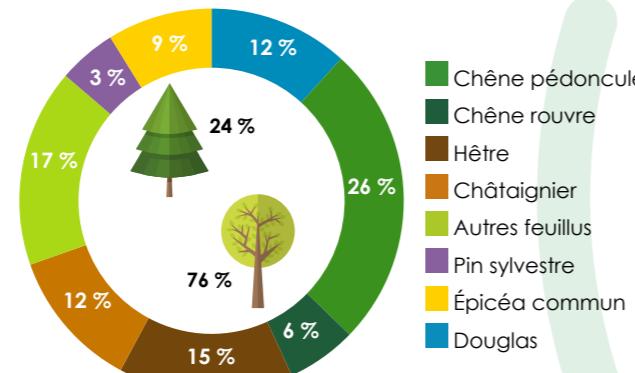
De 2010 à 2020, l'Agglo disposait d'une charte forestière élaborée avec l'ONF et d'un animateur forestier. Cette mission avait dû être stoppée faute de budget suffisant en début de mandat.

Aujourd'hui, face aux nombreuses coupes, l'Agglo a souhaité réactiver, dans le cadre de son PCAET, un accompagnement aux enjeux forestiers afin de soutenir les mairies avec comme objectif de leur apporter formations, interlocuteurs dédiés et outils de références.

L'Agglo a par ailleurs nommé un animateur forestier au sein des équipes de sa Direction de l'Aménagement du territoire. Cet agent travaillera avec les maires qui le souhaitent sur le suivi des chantiers forestiers.

La forêt creusoise

La jeune forêt creusoise, dont la surface a été multipliée par cinq depuis le début du 20^e siècle, participe à lutter contre le dérèglement climatique. Sur le territoire de l'Agglo, elle est le plus gros contributeur en stockage de carbone.



La forêt sur le territoire du Grand Guéret

La surface forestière, composée à 83 % de feuillus, 8 % de conifères et 9 % mixte, s'étend sur environ 17 000 ha. La forêt publique représente 10 % de la surface totale, avec notamment la forêt domaniale de Chabrières qui s'étend sur plus de 2 000 ha et est, elle, composée de 44 % de conifères.

* Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Proposer des alternatives à la voiture (axe 4)

De nouvelles liaisons cyclables prévues en 2026 :

- En collaboration avec la Ville de Guéret, une liaison entre le centre-ville et le collège Martin Nadaud (printemps) ;
- Véloroute Guéret - bourg de Bussière-Dunoise sur l'ancienne voie ferrée Guéret-Saint-Sébastien (été) ;
- Guéret - La Saunière par Sainte-Feyre (automne).

L'Agglo continuera de financer le " Savoir Rouler à Vélo " dans les écoles ainsi que l'installation d'abris vélos devant les établissements scolaires.

En 2025, le partenariat, avec la MEF23, de location longue durée de vélos à assistance électrique a permis 60 semaines de location pour 2 600 km parcourus.



Pierre AUGER,
Vice-Président
en charge de
la Transition
énergétique
et du Développement
Durable

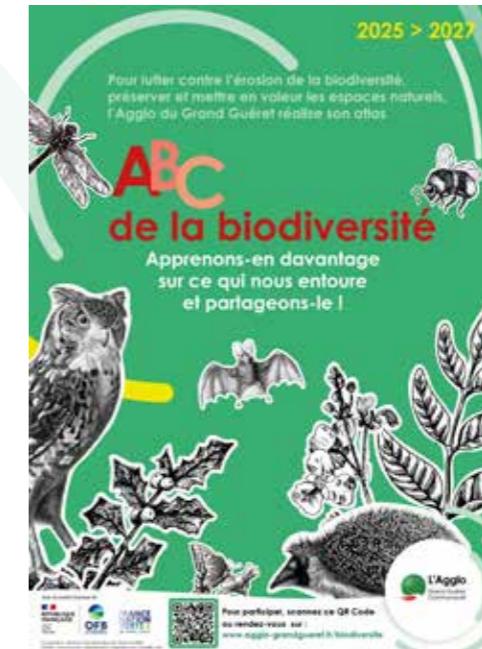
« L'Agglo travaille depuis 2014 à limiter son impact et à réduire sa vulnérabilité face au dérèglement climatique avec son Plan Climat. »

L'Atlas de la biodiversité (axe 5)

En 2025, l'Agglo a lancé son Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC). L'objectif ? Mieux connaître ses richesses naturelles et mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans les politiques publiques et les travaux du PLUi.

Au programme de 2025 :

- Recueil des premières connaissances avec nos partenaires : 48 espèces de libellules, 192 espèces d'oiseaux, 84 espèces d'abeilles sauvages, 67 espèces de papillons de jour, 166 espèces de papillons de nuit, 24 espèces de mammifères terrestres, 16 espèces de chauve-souris, etc. L'amélioration de ces données se poursuivra par des inventaires terrain en 2026 ;
- 11 animations pour le grand public sur 9 communes ;
- 2 animations scolaires.



L'ABC se poursuit en 2026.

Pour s'informer ou participer, rendez-vous sur :

- www.agglo-grandgueret.fr/au-quotidien/environnement/biodiversite/
- contactez-nous par mail à : developpement.durable@agglo-grandgueret.fr

Trois questions à Antoine Beucher, ingénieur forestier au CNPF Nouvelle-Aquitaine (Creuse)



© Région Nouvelle-Aquitaine

Quel est le rôle du CNPF ?

Tout le monde connaît l'ONF qui gère les forêts publiques, le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées. En Creuse, la forêt représente 168 000 ha dont 94 % sont détenus par 48 000 propriétaires privés avec une surface moyenne de 3,5 ha/propriétaire.

Qu'apporte l'accompagnement du CNPF auprès de l'Agglo ?

La forêt est un sujet sensible et stratégique. La priorité va à la formation des élus pour les familiariser avec la gestion forestière et sa réglementation. Sur le terrain, nous constatons, en effet, que là où ils sont sensibilisés, les relations avec les exploitants sont plus faciles et la gestion s'améliore.

Mais notre accompagnement comprend également un état des lieux et des préconisations pour une gestion durable de la forêt, et notamment face aux enjeux du changement climatique, la relance d'un réseau de référents dans les communes, une boîte à outils avec des modèles de documents, de la pédagogie pour les habitants et un appui technique et réglementaire.

Où en est la forêt creusoise ?

Elle se porte bien mais il faut rester vigilant. L'accroissement reste fort mais la récolte est également importante ce qui entraîne une stabilisation, voire une légère baisse du stock de bois sur pied même s'il reste important.

En Creuse, seulement 25 % des forêts privées sont gérées conformément à un document de gestion durable.

+ d'infos sur : www.agglo-grandgueret.fr/au-quotidien/environnement/

